

[Mesures de simplification au bénéfice des personnes handicapées](#) [1]

Arrêté du 15 février 2019 fixant les modalités d'appréciation d'une situation de handicap donnant lieu à l'attribution de droits sans limitation de durée prévue par l'article R. 241-15 du code de l'action sociale et des familles et par l'article R. 821-5 du code de la sécurité sociale

Journal officiel lois et décrets - N° 0047 du 24 février 2019

Cet arrêté est un texte d'application du décret n° 2018-1222 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures de simplification dans le champ du handicap. Il précise les critères d'attribution de droits sans limitation de durée pour certaines prestations destinées aux personnes handicapées.

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/mesures-de-simplification-au-b%C3%A9n%C3%A9fice-des-personnes-handicap%C3%A9es>

[2] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F0F9D6FB78CE919B47D31FA95F10253D.tplgfr36s_3?cidTexte=JORFTEXT000038159270&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000038159259